

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 4 avril 2014

A l'issue des élections municipales des dimanches 23 et 30 avril 2014, les nouveaux membres élus ont été convoqués pour cette séance à 18 heures.

Sous la Présidence de Monsieur Bernard Malandain, Maire sortant, et après un discours d'introduction, il procède à l'appel nominal des conseillers élus et les installe dans leurs fonctions.

Monsieur Laperdrix Claude
Monsieur Lecrosnier Serge
Monsieur Planeix Jean-Alain
Monsieur Le Calvez Jean-Paul
Madame Malandain Bernadette
Madame Valois Josiane
Monsieur Hoguet Bernard
Madame Degremont Marie-Lise
Madame Lebas Pignol Marie-Claire
Monsieur Leber Alain
Monsieur Daudruy François
Madame Rioult Sophie
Madame Prieur Marie-Pierre
Madame Hache Elvira
Monsieur Malandain Bernard
Madame Guénot Marie-Pierre
Monsieur Carton Franck
Monsieur Dron Jean-luc
Madame Callay-Baucher Marie-Lise

Monsieur DRON prend ensuite la parole et prononce un discours en commentaire des élections qui viennent de se dérouler.

Ensuite, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Monsieur Le Calvez, se présente et obtenant l'unanimité, il est désigné pour remplir ces fonctions.

Le conseil est invité à procéder à l'élection du Maire. Monsieur Bernard Malandain, transmet la présidence au doyen de la séance Monsieur Claude Laperdrix. Ce dernier souffrant de cécité provisoire, donne la parole au doyen d'âge suivant : Monsieur Serge Lecrosnier. Monsieur Lecrosnier prend donc la présidence de la séance et passe à la question n°1.

Election du Maire :

Au vu du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment des articles L 2122-1 à L 2122-17, 2 assesseurs chargés de veiller au bon déroulement de l'opération de vote sont désignés : Victor Balier et Nathalie Letellier.

Il pose alors la question : qui veut se porter candidat ? 3 personnes se présentent à la fonction de maire.

Monsieur Lecrosnier procède ensuite à l'appel des conseillers un à un et chacun après être passé dans l'isoloir et déposé son bulletin de vote dans l'urne, demande aux assesseurs de vider l'urne et de procéder au comptage et à la lecture de chaque bulletin. Après le dépouillement, les résultats obtenus sont les suivants :

Bernard Malandain	3
Bernard Hoguet	13
Jean-Luc Dron	2
Bulletin blanc	1

Monsieur Hoguet ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire à 18h33. Il revêt l'écharpe de maire et prend la présidence de l'assemblée. Il prononce quelques mots à l'attention de son prédécesseur pour le remercier de son travail lors des deux mandats précédents et remercie aussi les électrices et électeurs qui lui ont donné la majorité ainsi qu'aux conseillers élus qui lui ont fait confiance pour diriger le nouveau conseil municipal.

Monsieur Hoguet passe à la question suivante : détermination du nombre d'adjoints :

Après lecture des articles concernant la nomination des adjoints, en fonction des besoins de la commune, il propose de fixer à 4 le nombre des adjoints de la commune. Il rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Après quelques minutes laissées afin de pouvoir déposer les listes de candidats aux postes d'adjoints, il a été constaté que 3 listes de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire ont été déposées :

- 1- LE CALVEZ Jean-Paul/DEGREMONT Marie-Lise/LECROSNIER Serge/HACHE Elvira
- 2-MALANDAIN Bernard/GUENOT Marie-Pierre/CARTON Franck
- 3-DRON Jean-Luc/CALLAY-BAUCHER Marie-Lise

Après passage en isolement de chaque conseiller municipal appelé à s'exprimer à l'aide d'un bulletin de vote, et après contrôle et dépouillement des bulletins collectés, les résultats obtenus sont les suivants :

Liste menée par Jean-Paul LE CALVEZ	14 voix
Liste menée par Bernard Malandain	3 voix
Liste menée par Jean-Luc Dron	2 voix

Sont donc proclamés comme adjoints :

- Mr Le Calvez 1^{er} Adjoint chargé des travaux et de l'amélioration du cadre de vie
- Mme Degremont 2^{ème} Adjoint chargé de la vie sociale, scolaire, associative et culturelle
- Mr Lecrosnier 3^{ème} Adjoint chargé des finances
- Mme Hache 4^{ème} Adjoint chargé de la communication

Les adjoints revêtent leurs écharpes respectives. Puis, Monsieur le Maire demande de reprendre une place autour de la table dans l'ordre de préséance. Il précise alors qu'il désignera des conseillers délégués :

- délégué au 1^{er} adjoint chargé des services techniques Mr Planeix
- délégué au 2^{ème} adjoint chargé de la vie associative, scolaire sociale et culturelle : Mme Rioult

Le conseil est clos à 19 h 15. Monsieur le Maire propose de fixer la date du prochain conseil au 14 avril 2014 afin de mettre en place les commissions et fixer les indemnités des élus. Puis propose la date du 29 avril pour voter le budget primitif.

Monsieur le Maire prononce quelques mots avant de clore la séance et invite l'assemblée présente à un pot de l'amitié.